

COMPTE RENDU DE RÉUNION
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ELECTRIQUE DE BESSANS
14 OCTOBRE 2020 A 18h

Présents : Alain LUBOZ, Françoise RENOUE, Maud SARRON, Jean-Claude TRACQ, Emmeline VIALLET

Personnes excusées : Victor PERSONNAZ : pouvoir à Alain LUBOZ

Invité : Roger FIANDINO, agent EDF

Secrétaire de séance : Maud SARRON

Ordre du jour :

- I. Micro centrale
- II. Questions diverses

- I. **Micro-centrale** - suites de l'enquête publique menée du 15/09 au 02/10/2020 par Jean-Luc CHARIERE, commissaire enquêteur.

Pendant cette période, Jean-Luc CHARIERE a tenu 2 permanences d'une demi-journée à Bessans : les 15/09 et 02/10.

Une affiche, expliquant l'enquête publique, avait été apposée dans 3 lieux : Bessans, Le Villaron et Vincendières.

Alain LUBOZ ouvre la réunion par la lecture du procès-verbal du commissaire, validé lors d'une dernière rencontre avec Kevin PINTE, Grégory MAQUERON (EDF) et Jean-Luc CHARIERE.

Il explique que le dernier jour de l'enquête publique (02/10/20) trois personnes sont venues à la permanence tenue par le commissaire pour poser leur doléances sur le projet de la micro-centrale.

Il procède à la lecture des questionnements et regrets de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc comme du syndicat d'exploitation agricole (absence de concertation avec le milieu agricole, impact des camions sur la piste de la Buffaz) et des inquiétudes des agriculteurs du village venus à la permanence quant aux travaux de construction de la micro-centrale.

Pour exemple : bruit des hélicoptères et transit des camions pouvant nuire au bétail, insuffisance d'eau, déversement de laitance dans le ruisseau, impact de la ligne haute tension sur les habitations de Vincendières, etc...

Roger FIANDINO rappelle que les travaux sont soumis à des règles encadrées par la Police de l'eau : obligation de respecter un débit réservé de 24 l / s, par exemple.

Lecture de courriers reçus en provenance des agriculteurs, contenant une dizaine de points critiques, auxquels Alain LUBOZ a pris soin de répondre avec EDF.

Suite à cela le commissaire va envoyer son PV au préfet, a priori, avec un avis favorable pour la construction de la micro-centrale.

La régie électrique s'engage à convoquer les agriculteurs un-à-un dans le but de leur faire part des différentes phases des travaux à venir et de trouver des solutions avec eux, afin que la cohabitation durant les travaux se déroule pour le mieux, pour le bien de tous.

II. Questions diverses

Projet d'achat cette année d'une conduite forcée (20% de moins que si effectué l'an prochain) au prix de 120 000€. EDF participe à hauteur de 40%.

Jean-Claude TRACQ suggère de se faire conseiller par le comptable pour un paiement d'acompte à la commande, un deuxième à la livraison et le reste à la mise en route.

De même que pour l'achat de la turbine qui est à prévoir, ne pourrait-on pas demander une indexation en cas de baisse du prix ? (pour conserver le prix prévu à la commande au moment de la livraison)

Réunion avec EDF prévue le 15 octobre

RDV à 9h30 pour le Comité stratégique (élargi à Monsieur le maire) : dont Jérémy TRACQ, Kevin PINTE (EDF), Ester DIAZ (EDF), Alain LUBOZ, Marc VIENOT et deux autres membres du groupe restant à définir*

RDV à 11h pour le groupe de projet (les membres du Comité Stratégique, les autres membres de la Régie Électrique, Jérémy TRACQ, Roger FAINDINO, Valentin VINCENDET, Florence VINCENDET et Christophe LOMBARD).

*Pour le premier RDV, il faut maintenant confirmer l'équipe qui composera le comité stratégique.

Le président demande à Françoise RENOUX et à Maud SARRON si elles veulent bien en faire partie. Après vote, les membres sont élus à l'unanimité.

Fin de la séance à 19h45.